



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

**Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James**

ᐆᐅᓂᐅᐅᐅᐅᐅ
ᐅᐅᐅ
ᐅᐅᓂᐅᐅᐅᐅᐅ

Siège social:
Baie-du-Poste
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:
Édifice Marly
3900, rue de Marly, 4^e étage,
boîte 50,
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4E4
(418) 643-8388 ou 7974

**COMPTE RENDU DE LA 79^e RÉUNION
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT
DE LA BAIE JAMES
(ADOPTÉ)**

- DATE** : Le 2 novembre 1993
- ENDROIT** : Administration régionale crie
1, Place Ville Marie
Suite 3438
Montréal (Québec)
- ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. Philip Awashish, président, ARC
Alan Penn, vice-président, ARC
Paul Wilkinson, ARC
Louis Archambault, Québec
Pierre Paulhus, Canada
René Boudreault, Canada
Mme Diane Morneau, Canada
M. Hervé Chatagnier, secrétaire, CCEBJ
- ÉTAIENT ABSENTS** : MM. Gilles Frisque, Québec
Robert Daigneault, Québec
Willie Iserhoff, ARC
Mme Marie Lessard, Québec
M. Pierre Lauzon, Canada
- OBSERVATEUR** : M. Ian Juniper, secrétaire, Comité conjoint
de la chasse, de la pêche et du piégeage
-



1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président déclare la réunion ouverte à 10h30 et l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Nomination de M. Pierre Lauzon comme membre du CCEBJ en remplacement de M. Jean-Guy Charest;
3. Affaires découlant de la dernière réunion;
5. Rapport d'une rencontre entre quelques membres du CCEBJ et des représentants du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) concernant la pertinence d'établir une « Régie de l'énergie »;
6. Problématique d'exploitation forestière;
 - 6.1 Modifications aux plans quinquennaux d'aménagement forestier (PQAF);
 - 6.2 Préparation d'un mémoire concernant les plans généraux d'aménagement forestier (PGAF);
 - 6.3 Problématique de l'évaluation environnementale du chemin forestier N-836;
7. Politique linguistique dans le cadre du régime de protection de l'environnement;
8. Préparation des prochaines consultations sur le prochain Plan de développement d'Hydro-Québec;
9. Varia
 - 9.1 Programme d'immersion en mer;
 - 9.2 Projet de politique sur la faune;
 - 9.3 « Agreement Regarding the Cree Capital Allocation Adjustment for Infrastructure and Regarding Certain Emergency Projects »
10. Date et lieu de la prochaine réunion

2. **NOMINATION DE M. PIERRE LAUZON COMME MEMBRE DU CCEBJ EN REMPLACEMENT DE M. JEAN-GUY CHAREST**

Le président et le secrétaire déposent des lettres confirmant la nomination de M. Pierre Lauzon, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, en remplacement de M. Jean-Guy Charest. Le secrétaire informe le CCEBJ que M. Lauzon n'était pas disponible pour assister à cette réunion.

Par ailleurs, le secrétaire dépose une lettre du ministre de l'Environnement du Québec confirmant la nomination de M. Louis Archambault en remplacement de M. Alain Soucy.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le président dépose copies des lettres qu'il a adressées au ministre de l'Environnement du Québec concernant : 1) l'acceptation de l'offre du ministre de prêter une personne-ressource au CCEBJ pour travailler sur la révision de l'application du chapitre 22 de la CBJNQ; 2) l'acceptation de l'offre du ministre de prêter une personne-ressource pour travailler sur les plans généraux d'aménagement forestier et 3) la nécessité de combler le poste de conseiller technique du CCEBJ.

En ce qui concerne le prêt d'une personne-ressource pour travailler sur le chapitre 22 de la CBJNQ, le secrétaire informe le CCEBJ que le ministère de l'Environnement recherche présentement des candidats.

Par ailleurs, le CCEBJ a pris connaissance d'une lettre de M. Alan Happyjack, anciennement chef du Conseil de bande de Waswanipi, adressée au Comité d'évaluation le 12 mars dernier. Cette lettre fait état des préoccupations du Conseil de bande concernant l'application du régime de protection de l'environnement sur le territoire de la Baie James. La lettre a été transmise au CCEBJ, le 17 juin dernier, par le président du Comité d'évaluation.

Après discussion, on convient d'écrire au nouveau chef du Conseil de bande de Waswanipi, M. John Kitchen, pour l'informer que le CCEBJ tiendra compte des préoccupations de la bande dans le cadre de la révision de l'application du chapitre 22 de la CBJNQ.

Enfin, on demande au secrétaire de s'informer auprès du ministère des Forêts à savoir s'il existe présentement des propositions d'amendement à la Loi sur les forêts.

4. LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (LCEE) :
PRÉPUBLICATION DES RÈGLEMENTS

Tel que convenu lors de la dernière réunion, MM. Robert Daigneault, Alan Penn, Paul Wilkinson, Mme Diane Morneau et le secrétaire ont tenu une conférence téléphonique, le 14 octobre dernier, pour discuter de la pertinence de préparer des commentaires au sujet des projets de règlements pour la mise en oeuvre de la LCEE. Il a été décidé lors de cette conférence téléphonique de mandater le secrétaire pour préparer un projet de

mémoire sur les règlements dont le contenu reflète l'essence du mémoire antérieur du CCEBJ (18 février 1992) et tiendra compte des commentaires des membres à ce sujet, dont ceux contenus dans un mémorandum soumis par M. Alan Penn le 13 octobre dernier.

On discute du projet de mémoire déposé par le secrétaire. M. Alan Penn dépose un mémorandum en date du 31 octobre dernier faisant état de ses préoccupations relativement à ce projet de mémoire. Par ailleurs, les autres membres du Comité font part de certaines propositions de modifications au projet de mémoire. Entre autres, on discute de la nécessité de faire ressortir dans le mémoire l'importance d'harmoniser la procédure fédérale avec ceux du chapitre 22 de la CBJNQ afin d'éviter une multiplication des procédures applicables sur le territoire de la Baie James. On discute aussi de l'ambiguïté de la liste des dispositions législatives et réglementaires, notamment, l'application de la LCEE lorsque l'émission d'un permis par un ministre en vertu d'une loi (Loi sur les pêches, par exemple) est discrétionnaire.

Après discussion, on mandate M. Alan Penn et Mme Diane Morneau de revoir la première partie du projet de mémoire et de soumettre les résultats de cet exercice au secrétaire afin qu'il le complète. Il est convenu de transmettre le mémoire à la ministre de l'Environnement du gouvernement fédéral avec copie conforme au ministre de l'Environnement du Québec.

5. RAPPORT D'UNE RENCONTRE ENTRE QUELQUES MEMBRES DU CCEBJ ET DES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES (MER) CONCERNANT LA PERTINENCE D'ÉTABLIR UNE «RÉGIE DE L'ÉNERGIE»

Le sous-comité sur le Plan de développement d'Hydro-Québec (MM. Paul Wilkinson, Alan Penn et René Boudreault) et le secrétaire ont rencontré, le 26 octobre dernier, des représentants du MER, MM. Bruno Duchesne et Réal Piché. L'objectif de cette rencontre était d'obtenir l'avis du CCEBJ sur la pertinence d'établir une «Régie de l'énergie».

Selon les représentants du MER, ce dernier a entamé une réflexion sur la pertinence de créer une «Régie de l'énergie» suite à l'analyse de nombreux mémoires présentés lors de la dernière commission parlementaire sur le Plan de développement d'Hydro-Québec (1993-1995). Il appert qu'un document à ce sujet serait présenté à la ministre de l'Énergie et des Ressources avant la fin de l'année. Il est possible qu'une proposition concrète dans ce sens pourrait être soumise au Conseil des ministres au début de 1994, ce qui pourrait éventuellement aboutir à un projet de

loi établissant une «Régie de l'énergie». Dans ce contexte, les représentants du MER souhaitaient obtenir l'avis du CCEBJ concernant les mandats d'une telle régie.

Lors de cette rencontre, il a été question des mandats possibles qui pourraient être confiés à une régie de l'énergie, tels que l'examen des structures tarifaires, l'examen de la prévision de la demande, la prise en compte des facteurs environnementaux, des externalités, etc.

Le Comité prend connaissance de deux mémorandums préparés par M. Alan Penn (2 novembre 1993) et M. Paul Wilkinson (27 octobre 1993). Ces deux membres résument le contenu de leurs mémorandums.

Il ressort de la discussion que le CCEBJ émettra ses commentaires par écrit à M. Bruno Duchesne. Ces commentaires porteront entre autres, sur les points suivants :

- . l'importance dans un premier temps de faire un examen global des méthodes de planification énergétique afin d'en établir une qui reflèterait la réalité québécoise;
- . la nécessité d'inclure un mandat à caractère environnemental à la «Régie de l'énergie», si le gouvernement déciderait d'en établir une;
- . la nécessité d'éviter que la régie obtienne des mandats déjà dévolus à d'autres organismes, notamment, ceux créés par le chapitre 22 de la CBJNQ.

Après discussion, on mandate le secrétaire et M. René Boudreault de préparer, dans les meilleurs délais, un projet de lettre qui tiendrait compte des points mentionnés ci-dessus ainsi que ceux soulevés par MM. Wilkinson et Penn dans leurs mémorandums. Le projet de lettre sera soumis aux membres, dans les meilleurs délais, avec l'objectif de transmettre une version finale à M. Duchesne à la mi-novembre.

6. PROBLÉMATIQUE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

6.1 Modifications aux plans quinquennaux d'aménagement forestier (PQAF)

Le secrétaire informe le CCEBJ que l'Administrateur régional des Forêts, M. André Paul, n'était pas disponible pour assister à la

présente réunion. Rappelons que M. Paul avait préalablement écrit à deux reprises au CCEBJ pour demander une rencontre afin d'échanger sur les moyens d'améliorer l'efficacité de la consultation sur les PQAF et leurs modifications.

On demande au secrétaire de communiquer avec M. Paul afin de déterminer si l'objectif de cette rencontre serait de discuter des recommandations que le CCEBJ avait soumis concernant la première série des PQAF. Si oui, on invitera M. Paul à la prochaine réunion du CCEBJ. S'il s'agit de discuter de questions à caractère technique, on convient que le sous-comité sur la foresterie rencontrera M. Paul avant la prochaine réunion.

6.2 Préparation d'un mémoire concernant les plans généraux d'aménagement forestier

Rappelons que, lors de la dernière réunion M. Alan Penn avait déposé un mémorandum (27 septembre 1993), dans lequel il suggère une nouvelle approche pour faire l'examen des plans généraux d'aménagement forestier. On convient d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

6.3 Problématique de l'évaluation environnementale du chemin forestier N-836

Le CCEBJ prend connaissance d'une recommandation émise par le Comité d'examen (COMEX) sur l'autorisation d'un chemin forestier (N-836) dans la région de Waskaganish. Cette recommandation, qui date du 30 novembre 1992, soulève la question à savoir quel type de chemin forestier est exempté de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts. Le COMEX recommande que le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) tranche cette question en consultant le CCEBJ et le ministère des Forêts, s'il y a lieu.

Le secrétaire explique que le MENVIQ n'a pas encore donné suite à cette question, mais que dès qu'il l'aura fait, la réponse qui sera adressée au COMEX pourra être déposée au CCEBJ. On décide donc d'attendre cette réponse avant de se pencher davantage sur cette question.

Par ailleurs, on explique aux membres l'ensemble de la problématique de l'examen des chemins forestiers et le contexte historique qui fait en sorte que, lors de la signature de la CBJNQ, les plans d'aménagement forestier ont été exclus du processus d'évaluation et d'examen.

7. POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LE CADRE DU RÉGIME DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

8. PRÉPARATION DES PROCHAINES CONSULTATIONS SUR LE PROCHAIN PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'HYDRO-QUÉBEC

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9. VARIA

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le Comité décide de tenir sa prochaine réunion le 10 décembre prochain à Montréal. On propose de tenir la réunion au Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande-Baleine.

Hervé Chatagnier

HERVÉ CHATAGNIER
Secrétaire